



Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



Demande de Concertation Immédiate Région SNCF Mobilité Nord-Pas de Calais.



Lille, le vendredi 9 juin 2017.

Monsieur Jacky LION
Directeur Régional SNCF Mobilité
Nord-Pas de Calais.

Monsieur le Directeur,

En vertu de l'article 4.2 du chapitre 4 du RH 826 modifiant l'avenant du 13 décembre 2007, nous vous déposons une demande de concertation immédiate sur les sujets suivants :

- Arrêt des suppressions de postes pour le maintien de nos missions de Service Public.
- Arrêt du processus de mise en œuvre de l'EAS, arrêt des commandes ACO/A4.
- Respect des Cadres Organisation avec recrutements d'agents au Statuts et promotions internes pour combler les vacances de postes.
- Arrêt des sous-traitances et externalisations avec réinternalisations des charges de travail confiées au privé.
- Arrêt des précarisations de l'emploi, intérimaires, CDD, contrats seniors, etc...
- Maintien de l'envoi papier par courrier postal (que ce soit le bulletin de pension, les décomptes de remboursement, ou tout autre document nécessaire à l'affilié), de toutes correspondances avec la CPRP.
- Maintient et amélioration de l'accès à l'antenne CPRP de Lille.
- Exécution rapides des travaux de régénération des infrastructures, notamment l'étoile ferroviaire de St Pol, afin de garantir l'offre Train sur notre région.

Dans l'attente de connaître la date et l'heure à laquelle vous nous recevrez pour cette concertation et afin de vous préciser la composition de notre délégation, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la CGT :
SENS Dominique.